



Déclaration liminaire Unsa Education – CTSD 93 – 1 février 2019

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames et messieurs membres du CTSD

Dans un contexte politique difficile et peu favorable à la création de postes de titulaires dans la fonction publique, l'Unsa éducation aborde les graves questions qui se posent à notre pays au travers de la crise des « gilets jaunes ». Leurs revendications, pour contradictoires parfois qu'elles paraissent, font ressortir nettement la demande d'une plus grande justice sociale et d'une meilleure écoute de la part du pouvoir. Le département de la Seine Saint Denis n'échappe pas à cette réalité.

L'Unsa Education regrette à ce sujet que l'Ecole, un des piliers de notre République, ne soit pas inscrite comme thème majeur au Grand débat national.

Avec la création de seulement 282 postes, certes complété une nouvelle fois par un concours supplémentaire sur l'académie de Créteil, il paraît très difficile de subvenir à l'important besoin qui se profile pour la rentrée 2019.

Alors en parallèle se pose nécessairement la question de l'attractivité du métier d'autant plus dans notre département et elle risque de se poser encore davantage dans les années à venir. Cependant nous ne voyons rien venir tant au niveau de la revalorisation de l'image de la profession, qu'au niveau de la mobilité des personnels et surtout au niveau salarial en dehors des promesses lors des échéances électorales. Certes il y a bien l'augmentation de l'indemnité REP+ mais peut-on parler alors de revalorisation du métier d'enseignant dans son ensemble ?

Vous trouverez toujours des personnes volontaires dans notre département pour enseigner aux élèves mais à quel prix et surtout avec quelle formation ? Est-ce cela l'ambition de nos politiques pour garantir la réussite de tous les élèves sur notre territoire ?

Nous savons que la volonté gouvernementale est de densifier la contractualisation des professeurs et l'Unsa Education s'inquiète réellement de voir le nombre de postes contractuels devenir de plus en plus important dans les années à venir dans un département où la stabilité des personnels est primordiale à la réussite des élèves et au bon fonctionnement des écoles et des circonscriptions.

D'une part nous savons que cette création de postes va servir en majeure partie à la poursuite de la mise en œuvre du dispositif 100% réussite et nous pouvons vraiment craindre une évolution négative de la dotation pour le département à l'issue de la stabilisation du dispositif c'est à dire après 2020.

Nous nous inquiétons réellement du peu de postes créés compte tenu de la poursuite de la mise en place de la mesure 100% réussite sur les CE1 en REP+ et à débiter sur les

CE1 en REP, ainsi que de l'augmentation démographique prévue de 1393 élèves (sachant que la prévision 2018 a été confirmée à la hausse de +139 élèves à la rentrée 2018).

D'autre part l'UNSA éducation regrette vivement une nouvelle fois l'absence totale de création de postes RASED. En effet, pour l'UNSA éducation la mise en œuvre du dispositif à effectif réduit est positif et va dans le sens de nos mandats mais elle ne doit pas être la seule réponse à la prise en charge de la difficulté scolaire en éducation prioritaire.

En effet, la disparition des interventions RASED sur les CP en Education Prioritaire est une preuve flagrante de la non prise en compte de cette difficulté.

Visiblement, le Ministère met beaucoup d'argent dans la vitrine !

Mais même pour la mise en place des dispositifs 100% réussite, le compte n'y est pas ! Car il faudra encore attendre la rentrée 2020 pour une stabilisation complète des dispositifs... Et lorsqu'on sait que le temps du politique est très éloigné du temps de l'éducation, nous pouvons nous inquiéter de la durée de vie des dispositifs dans leur mise en œuvre complète.

Par ailleurs, nous rappelons qu'un tiers des écoles ne sont pas en éducation prioritaire dans le 93 et la gestion de la difficulté scolaire doit également continuer à être considérée de façon spécialisée dans les écoles hors éducation prioritaire.

Nous nous inquiétons également du respect des seuils de classe aussi bien dans les classes hors dispositif de l'éducation prioritaire que dans l'ensemble des écoles hors éducation prioritaire.

La mise en place des dédoublements en CP/CE1 en Education prioritaire ne doit pas engendrer l'augmentation du nombre d'élèves partout ailleurs.

Nous regrettons également l'absence totale de création de poste de remplaçants dans un département où les besoins sont toujours aussi importants.

Enfin nous constatons à regret qu'aucune TPS ne sera ouverte pour la rentrée 2019, ce qui n'augure rien de bon pour l'avenir de ces dispositifs dans notre département.

L'Unsa Education s'inquiète du mutisme ministériel et académique sur la mise en œuvre de la scolarité obligatoire dès 3 ans, Les écoles maternelles sont-elles prêtes matériellement à accueillir tous les enfants de 3 ans ? Le mobilier sera-t-il suffisant ? Classe ? Dortoir ? Une fois de plus force est de constater que les efforts financiers vont être demandés aux municipalités les plus pauvres, celles qui déjà ont dépensé énormément pour la mise en place des dispositifs 100 % réussite et que par conséquent cette rentrée en maternelle pourrait être chaotique. L'Unsa Education déplore à nouveau l'éloignement entre les annonces gouvernementales et la réalité du terrain.

En conclusion, pour l'Unsa Education, la mise en œuvre des dédoublements est importante mais ne règle pas à elle seule l'ensemble des difficultés auxquelles les professeurs des écoles de notre département sont confrontées d'autant plus qu'un tiers des élèves ne sont pas scolarisés en éducation prioritaire. La prise en compte de toutes les écoles sur l'ensemble du territoire est donc une nécessité. Les enfants de moins de 6 ans ne doivent pas être laissés pour compte d'une politique axée sur les effets d'annonces plutôt que sur les actions.

C'est pourquoi, à l'Unsa éducation, nous serons attentifs à ce que la Direction académique prenne les bonnes décisions pour soutenir tous les personnels, pour améliorer le

fonctionnement des circonscriptions, des écoles et des établissements ainsi que pour une meilleure prise en compte de l'ensemble des difficultés de la Seine Saint Denis.

Merci pour votre écoute.